

Séance publique du 18 décembre 2007

Délibération n° 2007-4636

commission principale : finances et institutions

objet : **Maintenance et renouvellement informatique - Programme d'action de l'année 2008 - Opérations globalisées - Demande d'individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget 2008 et la programmation pluriannuelle des investissements de la direction des systèmes d'information et de télécommunications (DSIT) ont été élaborés en cohérence avec le plan de mandat et le schéma directeur informatique et télécommunications a été révisé en 2005 avec une volonté de recherche de performance et d'efficacité de la structure communautaire.

Ne sont présentées, dans le tableau ci-après, que les opérations pour lesquelles une demande d'individualisation d'autorisation de programmes est formulée, correspondant à un programme d'actions nouvelles à commencer en 2008. L'opération 1 301 préexistante fait l'objet, pour sa part, d'une demande d'autorisation de programme complémentaire. Par ailleurs, l'opération Evolution SIG n'est pas reportée en 2008 car les projets concernés ont été regroupés sur les opérations ci-après déclinées.

Les actions se déclinent autour des axes suivants :

- ouverture du système d'information (opération 1 163) : cette opération concerne principalement l'évolution des sites internet et de l'intranet de la Communauté urbaine. A noter une nouvelle version du site Entreprendre, une version multilingue du site grandlyon.com, le développement d'espaces interactifs (conseil de développement),

- gestion de l'espace (opération 1 151) : les investissements les plus significatifs prévus dans le programme 2008 concernent l'évolution des applications SIG et la mise en œuvre de nouveaux projets (intégration de nouveaux circuits pour la direction de la propreté, expérimentations de données 3D, intégration de données sur les sols pollués pour la direction du foncier et de l'immobilier (DFI),

- modernisation (opération 1 159) : le programme 2008 dans ce domaine comprend des enveloppes liées à l'évolution des applications de gestion, notamment les grands applicatifs transversaux que sont HR Access, Pléiades, PhyFi. A noter également la mise en place d'un nouvel infocentre RH et un important changement de version pour Infoparc, progiciel utilisé pour la gestion du parc de véhicules,

- politique d'équipements (opérations 1 167 et 1 171) : cet axe regroupe l'ensemble des équipements d'infrastructure de télécommunications (1 167) et d'équipements informatiques (1 171) nécessaires :

. au maintien à niveau des infrastructures techniques actuelles (renouvellement des postes de travail et périphériques associés, des serveurs, des équipements réseau et télécommunication, des robots, rénovation du câblage, etc.) dans un souci de pérennité du service offert,

. à la prise en compte de besoins nouveaux dans les domaines des postes de travail, des logiciels de bureautique associés et des télécommunications (déménagements, etc.),

. aux évolutions induites par les projets nouveaux et par le raccordement de nouveaux sites aux réseaux,

- IGEO (opération 1 301) : la demande d'autorisation de programme complémentaire est destinée à couvrir la mise à jour des données brutes de la volumétrie des toitures.

Figure ci-dessous un tableau de synthèse des montants annuels à individualiser en réponse aux besoins pris en compte dans le programme 2008 au sein du budget principal :

Nouveau programme 2008		Montants (en € TTC)
budget principal autorisation de programme 10		
1163	cyberadministration et services	404 000
1159	modernisation : évolution et renouvellement des applications	797 000
1167	équipements et infrastructure de télécommunication	180 000
1171	politique d'équipement informatique	2 012 200
1151	gestion de l'espace : nouveaux projets	205 000
1301	IGEO	60 000
total budget principal		3 658 200

Figurent ci-dessous deux tableaux de synthèse des montants annuels à individualiser en réponse aux besoins pris en compte dans le programme 2008 au sein des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement :

Nouveau programme 2008		Montants (en € TTC)
opérations globalisées - budget annexe l'eau autorisation de programme 11		
1159	modernisation : évolution et renouvellement des applications	53 000
total budget annexe de l'eau		53 000

Nouveau programme 2008		Montants (en € HT)
opérations globalisées - budget annexe de l'assainissement autorisation de programme 12		
1171	politique d'équipement	298 800
1151	gestion de l'espace : nouveaux projets	50 000
1159	modernisation : évolution et renouvellement des applications	50 000
total budget annexe de l'assainissement		398 800

Circuit décisionnel : ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable au pôle finances et moyens le 12 novembre 2007 et du Bureau le 19 novembre 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Approuve le financement par individualisation de l'autorisation de programme des opérations globalisées suivantes dans le cadre de la programmation 2008 :

a) - pour le budget principal

- n° 1151 : gestion de l'espace : nouveau projets à hauteur de 205 000 € TTC - compte 205 100 - fonction 020,
- n° 1159 : modernisation, évolution et renouvellement des applications à hauteur de 797 000 € TTC - compte 205 100 - fonction 020,
- n° 1163 : cyberadministration et services à hauteur de 404 000 € TTC - compte 205 100 - fonction 020,
- n° 1167 : équipement et infrastructure de télécommunication à hauteur de 180 000 € TTC - compte 218 300 - fonction 020,
- n° 1171 : politique d'équipement à hauteur de 2 012 200 € TTC - comptes 205 100 et 218 300 - fonction 020,
- n° 1301 : IGEO à hauteur de 60 000 € TTC - compte 201 100 - fonction 020.

b) - pour le budget annexe de l'eau

- n° 1159 : modernisation, évolution et renouvellement des applications à hauteur de 53 000 TTC - compte 205 200 - fonction 111.

c) - pour le budget annexe de l'assainissement

- n° 1151 : gestion de l'espace : nouveaux projets à hauteur de 50 000 € HT - compte 205 200 - fonction 222,
- n° 1159 : modernisation, évolution et renouvellement des applications à hauteur de 50 000 € HT - compte 205 200 - fonction 222,
- n° 1171 : politique d'équipement à hauteur de 298 800 € HT - comptes 205 200 et 218 300 - fonction 222.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,